

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3875 - VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

HYDROCARBURES

Perenco produit 80 000 barils par jour au Congo

La production pétrolière journalière de la compagnie Perenco en République du Congo est estimée à 80 000 barils par jour, a indiqué le 18 novembre à Brazzaville le président du groupe franco-britannique, François Perrodo, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso.

« Aujourd'hui, Perenco produit 80 000 barils par jour au Congo. Malgré la crise sanitaire, nous avons eu plusieurs succès cette année avec le renouvellement du contrat Emeraude signé il y a six mois », a-t-il déclaré.

Page 16

François Perrodo



CAN 2022

Assurer aux Diables rouges les conditions de la qualification



Le ministre des Sports et de l'Education physique s'adressant à la Fécofoot/Adiac

En vue d'assurer la qualification des Diables rouges, deuxième du groupe I, à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football prévue en 2022 au Cameroun, le gouvernement et la Fédération congolaise de

football (Fécofoot) s'activent à tout mettre en œuvre pour offrir à l'équipe nationale les moyens nécessaires leur permettant d'atteindre cet objectif. A l'occasion d'un échange avec les dirigeants de la Fécofoot, le ministre des

Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouélondélé, a rassuré le staff technique de l'engagement de l'Etat de jouer sa partition afin que l'équipe nationale ne manque de rien dans la préparation des échéances futures.

Page 9

KOUILOU

La biosphère de Dimonika menacée de disparition



La zone de biosphère de Dimonika

L'activité minière menée par des détecteurs de métaux, dans le cadre de l'orpaillage artisanal, menace la réserve de biosphère de Dimonika située dans le district de Mvouti, dans le département du Kouilou.

Pour préserver cette réserve d'environ 25 hectares, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique,

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, qui y a effectué le 16 novembre une visite technique, a appelé la population de Dimonika à prendre conscience des risques qu'ils encourent. Aux agents des eaux et forêts installés dans le village, il a rappelé l'obligation d'appliquer et de faire appliquer la loi sur la préservation de la biosphère.

Page 16

DISPARITION

Claude Maurice Malela Soba est décédé

Membre du bureau politique du Parti congolais du travail, l'ancien préfet du Niari et des Plateaux, Claude Maurice Malela, est décédé le 18 novembre à Brazzaville. Il fut ambassadeur du Congo en République centrafricaine et a été également membre du Conseil économique, social et environnemental.



ÉDITORIAL Intégration

Page 2

RIZICULTURE

Délimitation de la zone d'expérimentation dans le Kouilou

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a procédé au repérage de la zone d'expérimentation de culture du riz à Mvouti, dans le département du Kouilou. Elle s'étend sur une superficie d'un hectare et peut également être favorable à la culture du manioc. « Tous les ans, nous recevons plusieurs variétés de riz et à l'issue des expérimentations nous avons

sélectionné huit d'entre elles que nous sommes en train de répartir dans tout le pays. C'est pour la première fois que nous les expérimentons avec l'appui de l'Agence japonaise pour la coopération internationale », a expliqué Lydie Makaya Makosso, directrice de la zone de recherche interdépartementale de Pointe-Noire et du Kouilou.

Page 5

ÉDITORIAL

Intégration

Même si rien n'est encore véritablement joué dans ce domaine éminemment stratégique, le processus d'intégration économique qui se dessine, ou plutôt se précise, en Afrique centrale confirme que cette partie du continent africain deviendra à brève échéance un modèle que d'autres régions du monde s'emploieront à copier dans le but d'accélérer leur propre émergence. C'est en tout cas ce qui ressort de façon évidente, pour nous qui sommes des observateurs attentifs de la scène internationale, de la table ronde organisée à Paris par la PREF-CEMAC qui a réuni cette semaine les investisseurs européens et qui permettra de lever quelque 3,8 milliards d'euros, soit près de 2.500 milliards de francs CFA, afin de réaliser les projets intégrateurs de la sous-région.

Inscrite en très bonne place depuis plus de vingt ans dans la stratégie de notre propre président, Denis Sassou N'Guesso, l'intégration économique régionale est de façon évidente le principal ressort du développement de cette partie du monde qui, rappelons-le, est potentiellement l'une des plus riches et les plus prometteuses de la planète. En générant l'abaissement des frontières plus ou moins artificielles qui ont été élevées entre nos peuples tout au long des siècles précédents, elle créera un marché aussi riche que divers dont chacun d'entre nous tirera de grands profits. Exactement comme cela s'est passé dans d'autres parties du monde, en Europe notamment.

Ce que nous devons tous comprendre aujourd'hui est bien le fait que les investisseurs du monde entier sont prêts à s'engager à nos côtés dès lors que les frontières s'ouvrent, que les grandes infrastructures de communication se mettent en place et garantissent l'essor du commerce sous toutes ses formes, que les tensions politiques, ethniques ou religieuses s'apaisent, que les Etats et les gouvernements œuvrent la main dans la main afin d'accélérer la longue marche vers le progrès dans laquelle ils se sont engagés résolument. Même si le temps que nous vivons est difficile l'argent est là, en masse et disponible dès lors que l'intégration économique ne relève plus du rêve mais devient réalité.

Faisons donc en sorte que notre propre pays, le Congo, soit plus que jamais au cœur de cette stratégie.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de la Namibie fait ses adieux au président Denis Sassou N'Guesso

Arrivé au terme de son mandat, le représentant diplomatique namibien en République du Congo, Vilio Hifindaka, a fait ses adieux au chef de l'Etat congolais le 19 novembre à Brazzaville.

Le diplomate namibien s'est réjoui de l'excellence des relations de coopération entre son pays et le Congo. « Je rentre en Namibie avec de très bons souvenirs du peuple congolais », a-t-il déclaré.

Vilio Hifindaka a en outre souligné le soutien du gouvernement congolais dans l'établissement de l'ambassade de Namibie à Brazzaville.

« Je rentre en homme heureux parce que j'ai accompli la mission pour laquelle j'avais été envoyé au Congo, celle d'implanter l'ambassade de la Namibie auprès du Congo. Ce qui représente un pont entre les deux nations », a-t-il indiqué.

S'agissant de la coopération entre les deux pays dans le



Vilio Hifindaka répondant à la presse

domaine de la formation, il a évoqué la création de l'école inter-Etats de Loudima dans le département de la Bouenza. « L'école inter-Etats de Loudima est le symbole de l'amitié entre les deux peuples. Le site de cette école polytechnique n'est autre que l'ancien camp de la South west african peoples's organisation (Swapo) où s'organisaient les combattants de libération de la Namibie et de l'Afrique australe. L'école de formation de Loudima est tout à fait unique en Afrique. Ici, anglophones et francophones suivent une formation technique et professionnelle », a expliqué Vilio Hifindaka.

La Rédaction

CONCERTATION POLITIQUE

L'IDC ne sera pas présente aux assises de Madingou

Dans une déclaration rendue publique le 13 novembre à Brazzaville, la coordination nationale de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC), que dirige Michel Mampouya, a annoncé son refus de participer à la concertation politique de Madingou dont la date reste à préciser.

Pour l'IDC, les retrouvailles de Madingou « ne visent qu'à divertir les Congolais » qui, selon elle, préfèrent un dialogue national inclusif. Elle soutient à cet effet la déclaration de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) que dirige Claudine Munari.

Ces assises qui vont regrouper les représentants des quarante-cinq formations politiques, poursuit l'IDC, est une preuve supplémentaire du déni permanent de démocratie par les pouvoirs publics. En outre, la réhabilitation de quatre partis de l'opposition dont deux du FROCAD et deux autres du Collectif des partis sans leur réclamer un complément des pièces du dossier de légalisation vise

à faire implorer les deux plateformes, à les affaiblir et mieux à décrédibiliser toute l'opposition congolaise, estime l'IDC.

Une charme à la communauté internationale ?

A en croire l'IDC, la concertation politique de Madingou vise à « charmer la communauté internationale » en créant l'illusion d'un consensus sur la gouvernance électorale en 2021. « Il s'agit, à travers cette concertation, de singulariser la gouvernance électorale qui fait miroiter à certains opposants le bénéfice de quelques mandats parlementaires et postes ministériels afin de les convaincre de sous-estimer l'intérêt du dialogue na-

tional inclusif dont la vocation est de rechercher des solutions idoines à la crise multidimensionnelle que traverse le pays », a révélé l'IDC.

Face à ce qu'elle appelle « tragédie nationale » dans laquelle le pays est immergé, l'IDC réclame entre autres la tenue dans les meilleurs délais d'un dialogue national inclusif avec l'implication de la Communauté internationale tel que l'a réaffirmé la présidente de la fédération de l'opposition congolaise dans sa déclaration du 27 octobre 2020; la libération des prisonniers politiques; la liberté des réunions et autres activités publiques de tous les partis politiques ainsi que leur accès équitable aux médias d'Etat.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonon /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES

Les premiers résultats attendus dès janvier 2021

L'opération est entrée dans sa phase de dénombrement depuis un mois et devrait s'achever fin novembre. Les agents recenseurs sont à pied d'œuvre pour essayer de boucler le premier Recensement général des entreprises du Congo (REGEC).

À travers l'opération de comptage des unités de production, le gouvernement entend accompagner les entreprises locales vers la diversification de l'économie du pays. Celle-ci permettra de recueillir des informations chiffrées sur les entreprises, leur cartographie, leur démographie et leur situation économique, précise Gabin Ibemba, le conseiller à la statistique au ministère de tutelle. La collecte d'informations se déroule sur l'ensemble du territoire national, auprès des entreprises tant du secteur privé et du secteur public que du secteur informel.

Les résultats de cette grande enquête constituent un véritable outil d'aide à la prise de décisions, aussi bien au niveau de l'État que des entreprises privées et même au niveau individuel. « *Le REGEC va permettre au gouvernement d'avoir une bonne connaissance sur l'évolution de la population, et des différentes entreprises implantées dans le pays. Il vient en appui à la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2022 et son axe dédié à la diversification de l'économie* », a signifié Gabin Ibemba. Mais l'essor du secteur de la statistique implique avant tout une culture nécessitant



la participation de toutes les parties. C'est dans ce sens que l'Institut national de la statistique (INS) a organisé à Brazzaville, le 18 novembre, une conférence-débat sur l'enjeu de la statistique en République

du Congo. « Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour fournir les données et les statistiques en vue de soutenir la paix et le développement en Afrique », c'est le thème de la rencontre qui a ré-

uni les cadres de ce domaine, marquant la célébration de la journée africaine de la statistique. Le directeur général de l'INS, Gabriel Batsanga, qui ouvrirait les travaux de la conférence-débat, a évoqué les réformes en cours dans le pays pour le doter d'un système statistique fiable. « *L'échange a pour but, d'une part, de célébrer la journée africaine de la statistique, et, d'autre part, de faire la promotion des textes législatifs qui encadrent l'activité statistique dans notre pays. Ces efforts sont en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations unies et l'agenda 2063 de l'Union africaine* », a-t-il indiqué.

À noter qu'en l'espace de deux ans, le Congo a adopté trois textes essentiels : la loi 36-2018 sur la statistique officielle ; la loi 35-2018 portant création de l'INS ; et le décret 2019-431 du 30 décembre 2019 portant approbation des statuts de l'INS.

Fiacre Kombo

PME

La direction générale entend soutenir les entreprises

Le directeur général des Petites et moyennes entreprises (PME), Rudy Stéphane Mpiéré Nguouamba Ambila, a effectué du 17 au 18 novembre une visite de certaines structures commerciales en vue de s'imprégner de leur fonctionnement, les soutenir et les encourager en cette période de crise sanitaire.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat commémorée du 16 au 22 novembre de chaque année. L'objectif étant de se rapprocher des entreprises afin de les aider à se réinventer, les recadrer pour accroître leur productivité.

« *En célébrant la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, la direction générale des PME a souhaité se rapprocher des entreprises pour les encourager surtout en cette période qui est difficile car elles doivent se réinventer et ont besoin d'accompagnement et de soutien* », a indiqué Rudy Stéphane Mpiéré Nguouamba Ambila.

Au nombre des entreprises visitées par le directeur général des Petites et moyennes entreprises (PME) figurent le Glacy, Sorum Holding, Africa Shop, Pro Service, le restaurant le Concept, la Coopérative Agro 4 production. La visite a permis de découvrir le fonctionnement de ces entreprises et d'échanger sur les difficultés auxquelles ils font face. A cet effet, plusieurs besoins ont été relevés, entre autres, le renforcement des capacités; le manque de matériels pour certains; le manque d'accès



aux crédits et la difficulté d'approvisionnement. « *Il est donc nécessaire et important pour ces entreprises de se rapprocher de la tutelle pour un accompagnement et une orientation plus*

fiable. », a fait savoir Rudy Stéphane Mpiéré Nguouamba Ambila. Et de poursuivre : « *Nous savons très bien que les entreprises attendent beaucoup de l'Etat et c'est dans cette perspective que*

existe plusieurs institutions qui sont là pour aider les entreprises à se renouveler. Il s'agit de l'Agence de développement des Petites et moyennes entreprises, la bourse de sous-traitance de partenariat d'entreprises, le fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement. De ce fait, il a invité les entreprises à se rapprocher de toutes ces institutions.

Satisfaits de la visite du directeur des PME, les entrepreneurs abordés estiment que le soutien et l'accompagnement de l'Etat leur permettra de mener à bien leur projets d'investissement. « *Avec nos moyens d'autofinancement, il nous est difficile de mener des projets d'investissement. Nous recherchons un accès facile, l'accompagnement de l'Etat en matière de garantie en vue de bénéficier des crédits auprès des banques pour une production plus aisée. Aussi, des formations en matière de nouvelles technologies* », a déclaré Rusty Guembo, président de la Coopérative Agro 4.

Notons que cette démarche va se poursuivre dans les différents départements du pays.

Concernant l'accompagnement des entreprises, il a signifié qu'il

Gloria Imelda Lossele

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Des jeunes formés aux arts plastiques

L'entreprise dénommée « One Déco » que dirige les jeunes passionnés au métier de la peinture a lancé officiellement, le 18 novembre, la deuxième session annuelle de formation pour l'apprentissage de la peinture, décoration et du design.

La formation est accessible à tous les jeunes désœuvrés, en âge scolaire et à toute personne manifestant la volonté d'avoir une spécialité, explique l'initiateur de la formation, Beauchamp du Cœur Amboulou. L'objectif est de leur permettre d'apprendre un métier afin d'avoir une qualification dans leur vie professionnelle, poursuit-il.

Les enseignements seront donnés à un prix forfaitaire pour l'achat des équipements des apprenants, précise le jeune initiateur. Au total, quatre modules ont été retenus pour cette session annuelle, portant notamment sur les éléments inspirateurs, le comment faire, la réalisation ainsi que la technicité.

Les apprenants seront édifiés sur le design, la texture, la peinture décorative et les techniques de peindre. Comment diluer et les choses à éviter, la pose papier peint, le revêtement des murs avec les autres matériaux : le bois, fer, et le tissu ainsi que sur comment créer son papier peint, le revêtement du sol avec résine époxy.

Interrogé sur sa motivation, Vianney Rigael Kanga, jeune apprenant à cette formation, a expliqué que son objectif est d'avoir une



spécialité. « Titulaire d'un baccalauréat D, depuis quatre ans je n'ai pas pu poursuivre mon parcours universitaire faute de moyen financier. C'est ainsi que

j'ai porté mon choix sur le design afin d'avoir une spécialité dans ma vie ».

Gloria Diambou, habitante de la ville de Pointe-Noire, informée

Les apprenants en pleine pratique (DR)

de cette formation d'insertion socio-professionnelle via les réseaux sociaux, a indiqué qu'elle encourage la couche juvénile à saisir cette opportunité parce que

les jeunes constituent un enjeu majeur pour le développement d'un pays. « Ma joie est immense de se retrouver à Brazzaville pour bénéficier d'une formation en secrétariat et en informatique au sein de cette entreprise afin de développer mes compétences dans divers domaines », a-t-elle laissé entendre.

De son côté, Nans Poutchaud, un des partenaires de cette entreprise, a signifié que leur mission consiste à amener les jeunes à l'apprentissage des métiers en vue de leur autonomisation. « Les jeunes ne doivent pas seulement être ceux-là qui ont un mauvais témoignage par leurs actes inciviques. Ils sont l'avenir de demain car leur dynamisme apportera un changement au pays », a-t-il dit.

Rappelons que Beauchamp du Cœur Amboulou est âgé de 29 ans. Il avait organisé la première formation des jeunes sur les métiers de la peinture en 2018. Sa passion dans ce domaine date depuis l'âge de deux ans, au côté de son père puis auprès de son oncle où il a acquis plusieurs expériences. Par ailleurs, des formations à distance en ligne ont fait de lui peintre designer.

Lydie Gisèle Oko

« Les jeunes ne doivent pas seulement être ceux-là qui ont un mauvais témoignage par leurs actes inciviques. Ils sont l'avenir de demain car leur dynamisme apportera un changement au pays »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**

de la **Tradition**

à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

KOUILOU

La zone d'expérimentation du riz dans Les Saras délimitée

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a procédé au repérage de la zone d'expérimentation de la chaîne de valeur de cet aliment de base à Les Saras, localité du district de Mvouti, dans le département du Kouilou.

La zone d'expérimentation s'étend sur une superficie d'un hectare. En dehors du riz, y sont également plantés : la banane, le manioc avec une innovation concernant le manioc qui produit les tubercules de couleur jaune riches en bêta-carotène afin de lutter contre la malnutrition. « Tous les ans, nous recevons plusieurs variétés de riz et à l'issue des expérimentations nous avons sélectionné huit variétés que nous sommes en train de repartir dans tout le pays. Mais nous ne les avons pas encore expérimentées dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Ce sera donc fait pour la première fois dans l'écosystème d'expérimentation du Mayombe avec l'appui de l'Agence japonaise pour la coopération internationale », a expliqué Lydie Makaya Makosso, directrice de la zone de recherche interdépartementale de Pointe-Noire et du Kouilou.

Les données de la direction



Le ministre de la Recherche scientifique dans la zone d'expérimentation du riz/DR

générale de l'agriculture soulignent que la consommation du riz est en hausse dans les ménages congolais et que les importations de cette denrée sont estimées à 69 tonnes par an, soit l'équivalent monétaire de 10 milliards de FCFA. L'expérimentation amorcée dans Les Saras tombe donc à pic pour contribuer à la réduction de

la faction source de déperdition des devises et renforcer la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, avant de visiter la station de recherche de Les Saras et le site retenu pour conduire les expérimentations, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a eu une séance de travail avec une dizaine des coopéra-

tives spécialisées dans la culture du riz et des autres espèces, notamment celles qui bénéficient des fonds du Programme d'appui au développement de l'agriculture commerciale. « La visite technique dans cette station de recherche nous amène à nous convenir qu'il est important d'accélérer tout le contenu de

la recherche agronomique dans cette zone qui a toujours été réputée grande productrice de bananes », a indiqué le ministre.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a également souligné la nécessité de préparer les meilleures ripostes à la tragédie croissante et perceptible sur les bananes et le manioc. A cet effet, il a demandé aux propriétaires fonciers du Mayombe d'accompagner l'action de la recherche agronomique en mettant à sa disposition quatre hectares pour permettre aux chercheurs de réaliser ce travail.

En rappel, la zone de recherche agronomique interdépartementale du Kouilou et de Pointe-Noire fait partie du groupe d'action de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique dont Lydie Makaya Makosso est le point focal. Cette dernière a engagé la rédaction de la stratégie nationale de développement de la riziculture.

Rominique Makaya

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Le problème d'interférence entre Brazzaville-Kinshasa bientôt élagué

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), de la République du Congo et l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications de la République démocratique du Congo (ARPTC), ainsi que les opérateurs de téléphonie mobile des deux rives planchent du 19 au 20 novembre à Brazzaville, sur la gestion de la coordination des fréquences aux frontières.



Le présidium des travaux à l'ouverture de la réunion sur la gestion des fréquences

Cette première rencontre issue du partenariat signé en septembre dernier, entre les institutions de ces deux pays, a pour objectif de résoudre les problèmes d'interférence entre les deux villes les plus rapprochées au monde. Il s'agit notamment de trouver un mécanisme efficace permettant d'isoler les bandes aéronautiques du Congo Brazzaville, souvent interférées par les radios de la RDC. Le secteur de la téléphonie mobile est aussi concerné.

« C'est le moment de tout

mettre sur la table afin de trouver les solutions pérennes. Un pays est libre d'utiliser les fréquences sur son territoire. Seulement les fréquences ne respectent pas les frontières, car il n'y a que

5km qui séparent les deux centres-villes d'où le récurrent problème d'interférence que nous allons essayer de résoudre aujourd'hui », a indiqué le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala,

poursuivant : « je souhaiterais que deux mois après ces travaux, que nous mettons en pratique les résolutions qui y sortiront pour le bien de nos deux pays. »

« Nous avons déjà restitué toutes les fréquences de radiodiffusion du Congo qui étaient utilisées par Kinshasa. Je suis sûr que les résultats qui sortiront de cette réunion permettront d'améliorer la qualité des services entre nos deux Etats. Il est question de bien paramétrer les équipements, tout ce qui sera arrêté comme paramétrage sera respecté de part et d'autre », a confié le directeur des relations interna-

tionales de l'ARPTC, Yuma Utchudi Joseph Bruno.

Outre la gestion commune des fréquences, les deux régulateurs aborderont aussi des aspects juridique, économique et technique de la régulation. Notons qu'à l'issue de cette réunion, deux documents seront signés entre les deux parties. Il s'agira d'une part de l'accord de coordination des fréquences aux frontières entre les deux pays et, d'autre part, d'une feuille de route du plan stratégique pour les actions devront être menées en 2021.

Rappelons que ce cadre de concertation se tient en application des dispositions du règlement des radiocommunications portant sur la méthode de gestion du spectre à utiliser pour faciliter le processus d'assignation de fréquence aux services de terre dans les zones frontalières.

Lopelle Mboussa Gassia
et Grâce Merveille Ngapia
(stagiaire)

« Nous avons déjà restitué toutes les fréquences de radiodiffusion du Congo qui étaient utilisées par Kinshasa. Je suis sûr que les résultats qui sortiront de cette réunion permettront d'améliorer la qualité des services entre nos deux Etats. Il est question de bien paramétrer les équipements, tout ce qui sera arrêté comme paramétrage sera respecté de part et d'autre »,

GOLFE DE GUINÉE

Série d'attaques pirates

Après le chimiquier et un pétrolier, au moins trois nouvelles attaques se sont produites ces derniers jours à Cotonou, au Bénin, dans le golfe de Guinée.

La dernière en date est le chimiquier Jane, battant pavillon des îles Marshall. Il a été approché par une embarcation légère avec plusieurs hommes armés, alors qu'il croisait à 70 milles, au sud de la capitale béninoise. Après lui, le Bob Barker, un navire de l'ONG Sea Shepherd, battant pavillon néerlandais, qui a été approché par une embarcation légère avec 7 ou 8 personnes armées à bord, à 116 milles au sud de Cotonou. L'équipage s'est réfugié en citadelle, tandis que des éléments de la marine béninoise, présents à bord, ont effectué des tirs de sommation, obligeant l'embarcation à rebrousser chemin.

le Bob Barker menait des « patrouilles conjointes en mer » avec la marine béninoise contre des actions de pêche illégales. Un petit chalutier, le Fada 18 avait été arrêté fin octobre. Pour se protéger d'éventuelles attaques de pirates, l'équipage du Bob Barker avait déployé des barbelés et procédé à un certain nombre d'exercices pour réagir rapidement.

Un deuxième incident va se produire le même jour, à 95 milles du port béninois. Un pétrolier battant pavillon des îles Marshall, La Bohème, a été attaqué par deux

embarcations.

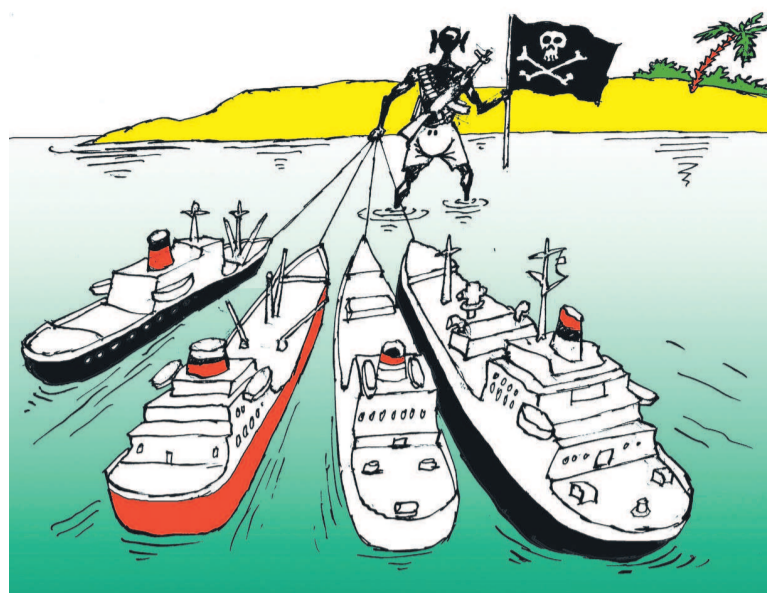
L'équipage s'est réfugié en citadelle, tandis que le commandant et l'équipe de pont menaient des manœuvres d'évasion. Les pirates ont été obligés d'abandonner. Ainsi il s'est produit au moins six incidents, en haute mer, en seulement cinq jours au sud du Bénin et du Delta du Niger (Nigeria). Les pirates chercheraient, sans doute, à enlever des marins. Ces attaques qui se sont, pour le moment, soldées par des échecs se poursuivent.

Yaris, une nouvelle plateforme d'échange d'informations

Dans la région golfe de Guinée, une nouvelle plateforme d'échange d'informations baptisée Yaris est en cours d'installation, a annoncé le Réseau inter-régional pour le golfe de Guinée (GoGIN). Elle vise à renforcer la sécurité et la sûreté

maritime sur une large part de la façade atlantique africain. Ce qui devrait permettre de lutter plus efficacement contre la piraterie, selon le réseau, alors qu'une meilleure coordination dans le domaine, entre les pays de la sous-région est vitale.

Les utilisateurs autorisés pourront « partager des informations opérationnelles relatives à un incident en mer, afin d'assurer le suivi et la gestion de la situation de manière collective », indique le projet GoGIN, « partager l'information générale sur les événements et sur les actualités des centres », « intégrer des données cartographiques, informations géo-référencées et/ou de localisation des navires de diverses provenances », « conduire des analyses », sur la situation maritime, ou encore choisir avec qui partager certaines informations



sensibles.

Les premiers centres à être dotés de la plateforme Yaris doivent être le Centre interrégional de coordination, à Yaoundé, le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'ouest (Cresmao), à Abidjan, Côte d'Ivoire et le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac), à Pointe Noire, au Congo.

En juin 2013, les dirigeants des Communautés économiques des États de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale, ainsi que la Commission du golfe de Guinée, réunis à Yaoundé, au Cameroun,

ont posé les bases d'une stratégie régionale commune pour lutter contre les actes illicites en mer dans le golfe de Guinée. Elle a permis de créer un Centre de coordination, deux centres régionaux (Cresmac et Cresmao), cinq Centres multinationaux de coordination et un Centre des opérations maritimes, dans chacun des 19 pays.

Le GoGIN, doté d'un budget de 9,2 millions d'euros par l'Union européenne, cofinancé par la Commission européenne (80%) et par le gouvernement du Danemark (20%), a été mis en œuvre par Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale. Le projet doit s'arrêter en avril 2021. La plateforme sera alors transférée aux organisations régionales à l'origine de l'architecture de Yaoundé.

Noël Ndong

« Partager des informations opérationnelles relatives à un incident en mer, afin d'assurer le suivi et la gestion de la situation de manière collective »

NÉCROLOGIE

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princia Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB. Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangaï. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Mme Essama Bora Henriette ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Pépin Vincent Akirizo, survenu le 7 novembre 2020 à Luton, en Angleterre. La veillée funèbre est organisée au n°35 de la rue Mokeko à Talangaï, Brazzaville, arrêt de bus Dragage. Les obsèques auront lieu le samedi 28 novembre à Luton.

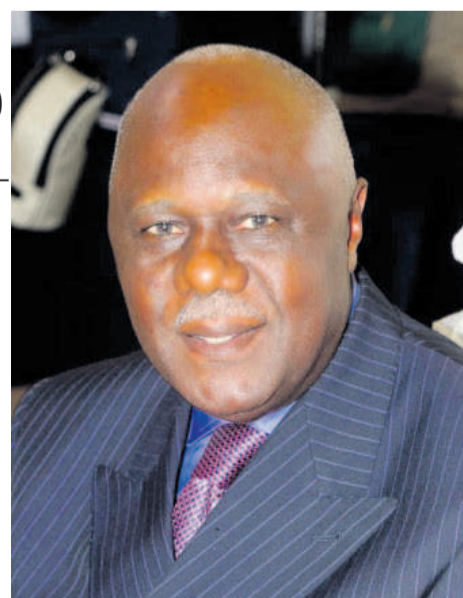


Les familles Bongho et Baba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU. Les renseignements concernant l'organisation des obsèques seront communiqués ultérieurement. La veillée mortuaire est située au n° 728, rue Molenda au Plateau de 15 ans à Brazzaville. Que son âme repose en Paix.



REMERCIEMENTS

La famille Letembet remercie les parents, amis et connaissances (agents Total-ENI-Perenko-SNPC) pour l'assistance et le réconfort morale pendant la tragique disparition de leur fils, frère, père et grand-père Ippet-Letembet Jean Robert « Fifi », Directeur général adjoint de Perenko. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre cordiale reconnaissance. De tout cœur merci. Adieu Fifi. Nous ne t'oublierons jamais, ta vie a été une école.



LIVRE

« L'Homme ! Ce moustique sous les tropiques », nouvel ouvrage de Pierre Ntsemou

Paru aux éditions Kemet, le recueil de poèmes de deux cent quarante-neuf pages, préfacé par Gaétan Mbama, est l'un des deux ouvrages de Pierre Ntsemou. Il a été présenté récemment au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Avec ses cent-soixante textes, le recueil de poèmes est un puissant insecticide qui a l'ambition de pulvériser tous les moustiques semant la terreur sous les tropiques qui nuisent au plaisir de savourer la bonne soupe de porc-épic. « *L'Homme ! Un moustique ou un fantastique mystique ? Ces vers nous donnent une réponse à travers plus d'une centaine de poèmes aux accents lyriques ambivalents* », peut-on lire dans l'avant-propos de l'ouvrage.

De l'homme dans ce livre, il est question du prototype dont un sage africain, l'icône de la parole sacrée-Amadou Hampaté Ba- a dit être « un abîme insondable ». Dans ce livre le poète relève le défi titanesque de sonder les recoins secrets de cette créature à cheval entre le divin et le malin, l'ange et le démon, la lumière et les ténèbres. Ambivalent, il est bien ce moustique qui agace et agresse par son bourdonnement et sa piqûre. Pourtant, tout moustique n'est pas vecteur de maladie et paye parfois de sa vie par la faute du genre



Pierre Ntsemou au milieu lors de la présentation du livre (crédit photo/DR)

au nom de l'espèce en sursis dans la jungle de son éphémère destin, résumé à la quatrième de couverture.

Dans la préface, Gaétan Mbama écrit, n'en déplaise aux fervents partisans de l'hermétisme pur et dur en poésie. Dans ce recueil, les poèmes ne sont pas obscurcis par un symbolisme teinté de métaphysique ni enroulés dans la moire mystique d'allégories imprécises et angoissantes, d'étranges métaphores se déroulant hors du temps et hors de l'espace... « *Oui, l'hermétisme en poésie, dans le milieu, et accessoirement la versification libre, semble être à la mode de nos jours, les vers qui riment étant le*

plus souvent renvoyés et classés, sans autre forme de procès, dans les limbes brumeuses d'un passé, non pas composé, mais simplement révolu ... », écrit-il.

L'auteur du recueil de poèmes s'est ensuite interrogé sur ce qu'il devait encore dire: « *Que vous dire de plus après ce que les critiques littéraires avec maestria, vous ont appris de ce qu'il nous est arrivé de penser de L'Homme que nous sommes ? Cet être à cheval entre le divin et le malin, le beau et le vilain, le juste et l'injuste, le bien en minuscule et le mal en majuscule.* »

Pour Pierre Ntsemou, l'homme s'aime tellement comme Narcisse, qu'il passerait bien vo-

lontiers tout son temps à se jeter des fleurs pour célébrer sa vie qu'il trouve belle et se rebelle quand, en face de lui, se dresse superbe un être plus beau, plus rayonnant que lui qui réalise des merveilles.

L'homme seul est le maître de l'espace de son égo surdimensionné au point où il rugit, il grogne, il meugle, il aboie, il barrit, il hulule, il glapit, il vocifère, il mord, il pique comme le moustique son prochain qui s'approche de son territoire où tout est pour lui victoire, succès, fête mais pas défaite ni échec. Il veut toujours être applaudi, mais a les mains lourdes pour applaudir l'autre dont le succès l'exaspère et le perd dans une colère injus-

tifiée, victime d'une jalousie atavique, d'une haine viscérale et virale entretenue contre l'homme, l'autre, ce frère, l'homme, cette âme sœur, l'homme cet ami de longue date, l'homme ce compagnon de tous les jours, l'homme ce condisciple, l'homme ce collègue et confrère, l'homme ce génie stupéfiant dont la jeunesse est un crime de lèse-majesté devant la sénilité terne de ceux dont l'âge avancé provoque la rage de voir briller ces étoiles montantes, leurs enfants ou frères puînés quand leur soleil est au déclin, au crépuscule de leur destin, poursuit-il.

Pierre Ntsemou est né au Congo-Brazzaville le 15 juin 1956. Après une longue carrière d'enseignant où les livres ont été sa passion et son partage avec ses nombreux apprenants, il ne quitte pas les premiers d'une semelle en laissant les seconds et le sacerdoce de Montaigne puisqu'il embrasse l'écriture en tant que poète, dramaturge, nouvelliste et romancier.

Bruno Okokana



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



LIVRE

Armand Elenga publie « Camp Colonna d'Ornano-Le Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville »

La présentation et dédicace de l'essai « Camp Colonna d'Ornano- Le Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville » d'Armand Elenga, paru aux éditions L'Harmattan et préfacé par Simplicite Euloge Lebi, a eu lieu récemment à Brazzaville.

La cérémonie de présentation du livre « Camp Colonna d'Ornano- Le Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville » a débuté par la lecture en boucle d'images du Camp Colonna d'Ornano, suivi du mot introductif de Jessy Loemba, président du Forum des gens de lettres. Le Dr Simplicite Euloge Lébi a présenté l'auteur, avant que les Professeurs Abraham Constant Ndinga Mbo, Yvon Norbert Gambeg, et Grégoire Léfouoba ne procèdent à la critique de l'œuvre.

Que dit-on dans cet essai de deux cent quatre-vingt pages ? En 1940, peu après l'échec de l'opération Menace qui avait fait naître au large de Dakar le découragement chez le général De Gaulle, Brazzaville abrita un camp de la France libre. Ce camp dispensa une formation de base d'officier d'infanterie à deux-cent-quatre vingt jeunes volontaires européens, qui furent immédiatement projetés dans les différents théâtres d'opérations de la Seconde Guerre mondiale. Avatar de la prestigieuse école de Saint-Cyr, qui formait la crème militaire française en métropole, alors fermée, le Camp Colonna d'Ornano sera le plus grand peloton de la France libre. L'un de ses anciens élèves, Jean Bellec- célèbre guide

scout des Noirs à Brazzaville- sera le premier commandant de l'École indigène d'enfants de troupes, qui deviendra plus tard Ecole général Leclerc. Mais auparavant, quelques élèves partis de Londres vont vulgariser une danse devenue très célèbre à Brazzaville : le swing-guignol.

Le livre d'Armand Elenga met en lumière quatorze révélations cruciales concernant le Camp Colonna d'Ornano. Il s'agissait d'une réplique de la prestigieuse école spéciale militaire de Saint-Cyr.

En version France libre, elle a été un « peloton temporaire », initialement destiné à former pour la durée de la guerre.

Cette école a existé de décembre 1940 à juin 1942. Sa mission a pris fin suite à la mutation soudaine de la France libre en France Combattante, à compter du 1er juillet 1942. C'était la première école d'officiers en Afrique équatoriale française



Armand Elenga présentant son œuvre et la plume comme symbole d'écrivain émérite (crédit photo/Adiac)

(AEF) et en Afrique occidentale française (AOF), sous le régime de l'indigénat. Pour éviter les services de renseignement de Vichy et des Nazis, cette école avait le statut de structure classifiée. Le nom attribué au gymnase construit à Brazzaville, en face du CEG Nganga Edouard, à l'occasion de la onzième édition des Jeux Africains aurait dû être Jean Colonna

d'Ornano, qui partage une histoire avec ce site, et non pas Michel d'Ornano.

S'agissant de la place des événements d'octobre 1940, le général de Gaulle fait le choix de poursuivre la guerre. A Londres, où il a obtenu le soutien de Churchill, il n'est encore que l'ombre de lui-même. Malgré lui, il emménage son état-major au n°4, Carlton Garden, dans une grande bâtisse, partiellement détruite par les bombardements de la Luftwaffe centre de Londres, le 22 juillet 1940. Ses troupes, les Forces françaises libres (F.F.L.), occupent un camp de Deville, appartenant à l'armée canadienne. Il n'est prêt

à l'homme du 18 juin que pour trois mois, à compter de juillet, suivant les accords des Chéquiers. Outre ce défi de trouver d'autres structures destinées à la poursuite de la formation à compter de septembre 1940 un autre problème tourmente désormais le chef de la France libre: le manque de jeunes officiers....

Qui est Jean Colonna ?

Partisan de la première heure de la France libre, Jean Colonna d'Ornano est né le 5 avril 1895 à Alger, d'une famille corse qui avait déjà donné à la France plusieurs généraux. Il est le petit-fils d'Antoine Philippe d'Ornano, maréchal de France inhumé à l'Hôtel des Invalides en 1863. A la tête de mille tirailleurs Saras du Régiment des tirailleurs sénégalais du Tchad devant rejoindre la métropole, il est bloqué à Pointe-Noire, en début 1940, dès l'annonce de l'armistice...

Armand Elenga, auteur de l'ouvrage, est né à Brazzaville, et est ancien enfant de troupe de l'École militaire préparatoire général Leclerc, promotion Fidèle Mfoumouangani (matricule 2361), et officier supérieur du génie. Licencié en journalisme, il est officier de presse et auteur de nombreuses publications. Deuxième prix africain de la bande dessinée (France, 1991) et prix de la mise en scène du festival de théâtre des établissements scolaires (Brazzaville, 1994), il est auteur de deux pièces de théâtre parues aux éditions Edilivre et récompensées chacune d'un diplômé littéraire.

Bruno Okokana



N'ZELA NA BISO, AVENIR NA BISO
Notre route, notre avenir

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Congolaise des Routes (LCR), vous informe qu'à compter du lundi 23 novembre 2020, nous mettrons en place sur la Route Nationale N°1 (RN 1), les postes de pesage en gare de Yié et Louadi qui permettent de peser les camions et déterminer le poids total de leurs charges.

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	PTAC	39 000
	ESSIEU AVANT	13 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	PTAC	47 000
	ESSIEU SIMPLE AVANT	13 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	TANDEM	21 000
	PTAC	50 000
	ESSIEU AVANT	13 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	TRIDEM	27 000
	PTAC	47 000
	ESSIEU SIMPLE AVANT	13 000
	TANDEM	21 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	PTAC	50 000
	ESSIEU AVANT	13 000
	TANDEM	21 000
	TANDEM	21 000
	PTAC	50 000
	ESSIEU SIMPLE AVANT	13 000
	TANDEM	21 000
	TRIDEM	27 000
	PTAC	50 000
	ESSIEU SIMPLE AVANT	13 000
	TANDEM	21 000
	QUADEM	27 000

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	PTAC	26 000
	ESSIEU AVANT	13 000
	ESSIEU SIMPLE	13 000
	PTAC	34 000
	ESSIEU SIMPLE AVANT	13 000
	TANDEM	21 000
	PTAC	40 000
	ESSIEU AVANT	13 000
	TRIDEM	27 000
	PTAC	42 000
	TANDEM AVANT	21 000
	TANDEM	21 000
	PTAC	48 000
	TANDEM AVANT	21 000
	TRIDEM	27 000

Le passage au pesage pour les poids lourds/camions, sera obligatoire à partir de ce lundi 23 novembre 2020, la limitation de charge, également, devra être respectée à compter de cette date. Les poids lourds devront nécessairement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC, ci-dessous :

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi Congolaise n°7-2004 et une fois qu'ils se seront acquittés de l'amende, ils devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN 1 ou décharger avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est nécessaire pour la pérennisation de notre patrimoine routier ! Nous vous informons également que nous mettrons tout au long de la RN 1, des stations de pesage mobile afin d'éviter les surcharges entre les différentes gares de péages.

Plus de précision en appelant gratuitement notre centre d'appels, le 1010, informations disponibles également sur notre site internet : www.lacongolaisedesroutes.cg ou sur nos pages Facebook et LinkedIn !

La Congolaise des routes, vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route !

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

DIABLES ROUGES

Le gouvernement et la Fécofoot engagés à mieux préparer les futures rencontres

Le ministre des Sports et les dirigeants de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont évoqué l'avenir des Diables rouges au cours d'une réunion que Hugues Nguélonlé a présidée, le 18 novembre.

Lors des échanges, les deux parties ont décidé de mettre toutes les chances du côté de l'équipe nationale, afin que les Diables rouges réussissent le pari de la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2022.

Le onze national n'est pourtant pas dos au mur, puisqu'il occupe la deuxième place du groupe I avec sept points derrière le Sénégal (douze points), son prochain adversaire lors de la cinquième journée des éliminatoires prévue au mois de mars 2021.

Le ministre des Sports et de l'Education physique, qui l'a d'ailleurs reconnu, a félicité la Fécofoot et le staff technique pour la position qu'occupent les Diables rouges tout en regrettant le nul concédé à Eswatini, retardant ainsi la qualification de la sélection congolaise.

Hugues Nguélonlé a invité la Fécofoot et son équipe technique à travailler durement pour ne pas laisser filer une qualification qui tend déjà les bras aux Diables rouges.

« C'est bien d'être deuxième. Je pense qu'il était mieux qu'on talonne le Sénégal avec un peu plus de points. Malheureusement cela n'a pas été le cas en Eswatini. Il nous faut donc, pour les jours à venir, travailler avec beaucoup de rigueur, beaucoup d'efficacité pour gagner. Ne prenez pas l'habitude d'organiser des joies de courtes durées. On a raté une grande chance de mieux faire. Il nous reste le Sénégal ici et la



Guinée-Bissau chez elle. J'invite donc la Fécofoot et son équipe technique à travailler durement pour que nous puissions être qualifiés pour la CAN 2022. Toutes les chances sont de notre côté et nous ne serons pas surpris si le contraire se produit », a souhaité le ministre des Sports.

Le gouvernement, a-t-il assuré, jouera sa partition pour que l'équipe nationale ne manque de rien dans la préparation de ces deux matches capitaux. « Il faudra mettre toutes les chances de notre côté et prendre ces deux matches qui nous restent au sérieux. Je pense

que du côté du gouvernement, à travers le ministère des Sports, un effort est fait pour essayer de régler les problèmes financiers... », a-t-il estimé.

Préoccupé lui aussi par le destin des Diables rouges dans ses éliminatoires, le président de la Fécofoot a reconnu que les deux prochains matches des Diables rouges sont les plus décisifs en insistant beaucoup plus sur celui contre le Sénégal, le seul match à domicile. Les Diables rouges, a-t-il indiqué, doivent à tout prix gagner cette rencontre pour ainsi éviter un match compliqué à Bissau contre la Guinée.

Le président de la Fécofoot répondant au ministre

Outre l'équipe fanion, Jean Guy Blaise Mayolas a dit compter sur le soutien du gouvernement pour la préparation des Diables rouges locaux pour la phase finale du Chan 2021. « Depuis le début de la préparation, la fédération se bat seule avec ses maigres moyens sans l'assistance du gouvernement. Nous sollicitons l'implication du gouvernement parce que la compétition approche à grands pas », a-t-il insisté.

En l'absence de compétitions au niveau national, le programme de préparation des Diables rouges locaux prévoit des matches à l'extérieur.

Selon le président de la Fécofoot, sa structure qui a été plusieurs fois sollicitée n'a pas donné suite à ses sollicitations à cause d'un problème des titres de transports et aussi d'autres contraintes liées au climat.

« Nous avons les invitations de la Tunisie, de Dubai et du Maroc où il y a un mini-tournoi qui devrait s'organiser. Avec l'hiver qui arrive, nous avons décliné l'offre. Nous sommes en train de négocier là où nous pouvons partir. Sinon, allez au Cameroun. Dans ce pays, nous avons la possibilité de jouer quelques mini-tournois », a-t-il précisé.

Le président de la Fécofoot a profité de l'occasion pour solliciter, auprès du ministre, une dérogation pour la reprise du Championnat national Ligue 1 au plus tard au mois de décembre. « Nous voulons au plus tard au mois de décembre reprendre le championnat national parce que vu les échéances qui sont devant nous, nous avons compris que le championnat manque à nos joueurs. Nous avons vu les locaux qui ont joué avec les A, le manque de compétitions. Si nous voulons aller faire un bon Chan, il faut reprendre les compétitions. Tous nos adversaires du groupe l'ont déjà fait. Comme les matches se joueront à huis clos, nous voulons solliciter votre indulgence pour qu'au plus tard fin décembre, la Linafoot lance la compétition », a souhaité Jean Guy Blaise Mayolas.

James Golden Eloué



FONDATION GOTÈNE



AGENCE D'INFORMATION
DIASPORIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

L'amour maternel jamais ne disparaît. Une fois donné, il s'inscrit dans l'éternité.

A l'occasion du 10th Anniversaire de sa disparition, la famille et les enfants de Madame **LENDONGO Renée Victorine**, « Maman Nicky pour les intimes », décédée le 21 Novembre 2010 à Brazzaville, prient les amis, les collègues et tous ceux qui l'ont connue et apprécié d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Ainsi, nous souhaitons remercier et témoigner de nos besoins, afin que Dieu puisse la conserver dans son Royaume, comme un esprit pur qui veille sur les siens et qui l'accomplissement du combat de toute sa vie : braver la justice sociale et la paix.

La famille et les enfants Lendongo

10 ans



IN MEMORIAM
LENDONGO Renée Victorine
21/11/2010 - 21/11/2020

ERRATUM

Dans notre publication du mercredi 18 novembre 2020, une erreur s'est glissée dans le publi-reportage du parti Mouvement Action et Renouveau (MAR) à la page 9. Au lieu du 14 juillet, lire le 14 novembre au Forum Mbongui.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

JOURNÉE MONDIALE DE TOILETTES

Acas invite les ONG du secteur de l'assainissement à la synergie

C'est au cours d'une journée de réflexion organisée, le 19 novembre, dans la salle André-Kimbuta de l'Hôtel de ville de Kinshasa sur le thème « Réfléchir et agir ensemble dans l'assainissement durable face au changement climatique » que le coordonnateur général de l'ONG Acas (Agir pour un Congo assaini), le Pr Jean-Claude Matumweni Makwala, a lancé cet appel en présence de la ministre provinciale du Genre, Laetitia Benakabamba.

La communauté internationale célèbre chaque 19 novembre la journée mondiale des toilettes. Pour cette année, le thème international est « Assainissement durable face au changement climatique et le thème national « Un ménage, une latrine hygiénique ».

Dans le cadre des activités marquant la célébration de cette journée, l'ONG Acas tient à apporter sa pierre à l'assainissement de la RDC. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé cette journée dans le but de sensibiliser la population à l'importance et aux avantages d'avoir un environnement assaini partant des toilettes hygiéniques. Le coordonnateur général de l'Acas a souligné que le manque de toilettes hygiéniques est un facteur des maladies, surtout chez les personnes vulnérables dont les enfants.

Le gouvernement congolais, a-t-il renchéri, s'est investi avec l'Unicef dans le programme école et village assaini pour garantir aux enfants

un milieu sain. Aussi une feuille de route était-elle élaborée. Pour sa part, l'Hôtel de ville a conçu le programme Kin Bopeto. A en croire le Pr Matumweni, tous ces efforts visant à assainir le milieu doivent être soutenus par la société civile. D'où l'intérêt de l'Acas a organisé une journée de réflexion sur l'assainissement durable. Auparavant, la ministre provinciale du Genre a salué cette initiative de l'ONG Acas qui se rallie à la vision de l'Hôtel de ville d'assainir l'environnement. Elle a, par ailleurs, souhaité que les résolutions issues de cette journée de réflexion puissent servir de leitmotiv à l'Hôtel de ville au bénéfice du programme kin Bopeto.

Plusieurs sous-thèmes ont été exposés au cours de cette rencontre, notamment « Les toilettes écologiques et la gestion des excréta » par Augustin Kitukila; « Quelles normes pour les toilettes » par Michel Uyumbu; « Typologie des toilettes et acquisition par tous »

par Joel Malonda. Le chercheur en droit Kallékabongo a axé son intervention sur les aspects juridiques de la problématique des toilettes...

Notons que l'ong Acas, créée à l'initiative du Pr Jean-Claude Matumweni, se veut un espace de réflexion, d'expression et d'action pour une participation collective au développement durable. Elle œuvre pour l'amélioration des conditions sanitaires des Congolais de tous les milieux, urbains et ruraux. Acas milite pour promouvoir un environnement assaini. Pour ce faire, elle s'appuie sur trois axes, à savoir l'axe réflexif qui concerne l'organisation des espaces d'échanges et de discussions sur la thématique des toilettes, l'axe de la communication et de la sensibilisation qui vise le changement des comportements et le dernier axe porte sur les interventions, c'est-à-dire des actions concrètes à mener sur le terrain.

Blandine Lusimana

Lancement d'une feuille de route pour éradiquer la défécation à l'air libre d'ici 2030

La mise en œuvre de cette feuille de route permettra aux enfants de grandir dans un environnement plus sûr et protecteur.

C'est à l'occasion de la célébration, le 19 novembre, de la journée mondiale des toilettes placé sur le thème national « Un ménage, une latrine hygiénique » que le Ministère de l'Environnement et Développement durable et l'Unicef ont décidé de lancer cette feuille de route qui contri-

tion et l'entretien correct des latrines ainsi que la sensibilisation au changement de comportement.

Dans un premier temps, neuf provinces prioritaires où les taux de défécation à l'air libre sont particulièrement élevés sont ciblées dans l'opérationnalisation de cette feuille

ajoute que plus de sept millions de dollars seront nécessaires pour la mise à échelle de l'assainissement total pilote par la communauté pour amener le pays à éradiquer la défécation à l'air libre pour le quintile le plus pauvre.

L'Unicef soutiendra la mise en œuvre de la feuille de route dans les zones rurales, en ciblant les provinces les plus vulnérables aux épidémies. Pour un coût d'environ 0,5 USD par personne, il est possible de mettre fin à cette pratique tout en réalisant des économies substantielles en matière de soins de santé. L'utilisation des toilettes permet de réduire les diarrhées, prévenir la malnutrition et les retards de croissance ainsi que de nombreuses maladies évitables causées par un mauvais assainissement. Notons qu'en RDC, 12% de la population continue à déféquer à l'air libre et ce malgré toutes les conséquences néfastes sur la santé des enfants. La mise en œuvre de cette feuille de route permettra aux enfants de grandir dans un environnement plus sûr et protecteur. La défécation à l'air libre sévit aussi dans les écoles, les établissements de soins de santé et même dans les quartiers urbains et cela serait aussi à la base de la pollution de l'eau. Selon l'enquête MICS 2018, plus de deux millions d'enfants de 0 à 59 mois (soit un enfant sur cinq) souffrent de diarrhée due en partie au manque d'assainissement.

B.L.



Une fille devant des latrines hygiéniques (Ph.Unicef)

buerà à mettre fin d'ici 2030 à cette pratique de la défécation à l'air libre qui est la base de beaucoup de maladies.

Selon l'Unicef, l'implémentation de cette feuille de route vise également à encourager les acquis de certaines initiatives nationales dans le cadre du Programme national Ecole et Village assaini avec la promotion de bonnes pratiques d'hygiène, comme le lavage des mains, la bonne utilisation

de route. Ces provinces sont la Lomami, le Haut-Lomami, le Lualaba, le Kasai, le Kasai-central, l'Equateur, le Maï-Ndombe, le Kongo central et le Sankuru. « Ces provinces seront incluses progressivement au cours de la phase 1 entre 2020 et 2023 tandis que les dix-sept provinces restantes feront l'objet de la phase 2 qui se déroulera de 2023 à 2030 », précise l'Unicef dans une note d'information à la presse qui

CONSEIL D'ETAT

Le verdict dans l'affaire Puela contre Mabunda promis dans huit jours

L'affaire a été prise en délibéré au cours de l'audience de cette juridiction du 18 novembre.

L'audience en référé dans l'affaire qui oppose le bureau de l'Assemblée nationale au député Albert Fabrice Puela s'est clôturée, le 18 novembre, au Conseil d'Etat. Au cours de cette audience, les avocats des deux parties ont présenté leurs moyens de défense. Ce qui a permis aux juges de prendre l'affaire en délibéré pour se prononcer dans la huitaine.

Il est, en effet, rappelé que le député national Albert Fabrice Puela avait saisi le Conseil d'Etat en annulation de la décision prise le 10 juillet 2020 par le bureau de l'Assemblée nationale. Cet élu reproche au bureau de la chambre basse du Parlement congolais d'avoir refusé de démissionner alors que son rapport financier n'avait pas été présenté dans le temps, violant ainsi l'article 139 du règlement intérieur de cette institution. Le bureau de la chambre basse du Parlement soutient, quant à lui, que ledit rapport avait été déposé dans le délai et débattu. L'équipe de Mabunda indique également que, pour des raisons de covid-19 et sur la base des exigences des autorités sanitaires, l'Assemblée nationale avait été appelée à réduire le nombre de ses participants physiques aux travaux de la plénière. Pour le bureau de l'Assemblée nationale, qui s'attend à ce que le Conseil d'Etat déclare irrecevable la requête de ce député, le rapport financier dont il est question avait été déposé auprès des présidents des groupes parlementaires avant le 15 avril.

Lucien Dianzenza

BASKET-BALL

La 37^e Coupe du Congo démarre avec les restrictions dues à la covid-19

La 37^e édition de la Coupe du Congo de basket-ball a démarré, le 15 novembre, au stadium des martyrs à Kinshasa, dans des conditions particulières dues à la pandémie de covid-19.



Phase d'un match de la 37^e Coupe du Congo de basket-ball à Kinshasa

Pour cette journée d'ouverture de la compétition, deux matchs ont été prévus. En première rencontre chez les dames, Makomeno de Lubumbashi, tenant du titre, s'est imposé face à Tourbillon de Kinshasa par 64 points à 29. Et en version masculine en deuxième explication, BC Mazembe de Lubumbashi a dominé Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa par 74 points à 47.

En deuxième journée de la compétition le 16 novembre, les dames de Radi de Lubumbashi ont battu celles de V.Club de Kinshasa par 51 points à 31. Arc-en-ciel de Kinshasa s'est incliné devant Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) par 30 points à 61. Chez les messieurs, The First a eu raison de Don Bosco de Lubumbashi par 62 points à 47. Terreur de Kinshasa a battu V.Club par 58 points à 45 au terme d'une partie assez disputée. Et Espoir Fukash a été sans pitié face à Bjs Manika de Lualaba par 103 points à 45. Le programme des matchs du mardi 17 novembre prévoyait les rencontres CNSS contre Tourbillon chez les dames, et en version masculine Don Bosco contre Société congolaise des transports et ports -SCTP- (ex-Onatra), ainsi que Terreur face à The First, Mazembe face à Manika et New Gen de Kinshasa face au BC Lupopo de Lubumbashi.

Martin Engimo

LIVRES

Richard Ali écrit « Et les portes sont des bouches »

Dans une interview à cœur ouvert accordée au *Courrier de Kinshasa*, l'auteur a déballé sa vision des choses, sa passion et son attachement à la liberté d'expression et aux droits fondamentaux. Tout est passé au peigne fin, sans oublier son prochain ouvrage. Richard Ali A Mutu, ce passionné de l'écriture, a à son actif plusieurs ouvrages parmi lesquels l'actuel « Ebamba Kinshasa Makambo ».

Le Courrier de Kinshasa : Quelle est votre perspective du métier d'écrivain en République démocratique du Congo ?

Richard Ali : Il est vrai qu'à un moment, le métier était très sombre. Moi, je me souviens bien quand on venait à l'horizon, le tableau était très sombre, mais aujourd'hui, on sent qu'il y a de l'avenir pour ce métier, il y a de l'espoir. Si hier, les rencontres littéraires avaient du mal à rassembler beaucoup de personnes, aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Hier, on n'avait pas des prix littéraires mais aujourd'hui on a les prix Makomi, Zamenga et autres. Tous ces éléments me font croire qu'il y a lieu d'espérer. Donc, pour moi, la perspective est bonne.

LCK : La propension des plusieurs jeunes et autres personnes à devenir écrivains, à publier des ouvrages, ce trop-plein, ne vous fait-elle pas craindre l'infiltration ?

Richard Ali : Très bonne question et une très belle observation. Moi, au contraire, je m'en réjouis et cela étonnerait plus d'un. Je te rappellerai que quand on venait dans ce métier, lorsqu'on demandait à un jeune quel sera son métier d'avenir, il répondait avocat, médecin,

musicien ou footballeur. Bref, tout sauf écrivain. Mais aujourd'hui vous m'avez présenté comme écrivain. Nous, lorsqu'on a commencé, nous préférons nous présenter comme des jeunes écrivains pour éviter de déranger nos aînés dans la profession. C'est de là qu'est né le concept jeune écrivain. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Moi, j'ai pris de l'âge mais j'ai des jeunes frères qui arrivent dans la profession et qui se disent des écrivains avec des modèles. Et cet état des choses me réjouit au plus haut point parce que, vous savez, la société congolaise évolue avec une sorte de contraste : on veut une chose et son contraire. D'abord, on déplore le manque d'intérêt à la lecture de la part de la jeunesse congolaise, qui s'adonne beaucoup plus à la boisson. Et lorsque celle-ci se met à écrire, c'est des critiques négatives. Pour moi, tout doit commencer par-là. Vous et moi sommes jeunes et en tant que tels, nous avons eu à jouer au ballon rond mais cela n'a pas fait de nous pour autant des Lionel Messi et Cristiano Ronaldo ! L'appel est d'avoir un grand nombre parmi lequel il y aura des pépites. D'abord, il faut avoir des jeunes qui se réclament écrivains quand bien même qu'ils n'écriraient pas selon les règles de l'art. L'enjeu est de voir

l'intérêt commencé avec la passion, après viendront les règles. Nous, Congolais, nous avons toutes les raisons du monde de nous réjouir de cet état des choses parce qu'au moins nous ne sommes plus dans les bars, les boîtes et autres.

LCK : Quelle est la finalité de l'écriture ? Poursuit-elle un objectif ou c'est selon ?

Richard Ali : Lorsqu'on parle de la littérature, des belles lettres font partie de l'ensemble qu'on appelle l'art. Et lorsqu'on parle de l'art, on fait allusion à la beauté. Ce qui fait qu'écrivain est différent d'un auteur car celui-ci écrit selon les règles mais l'écrivain écrit selon le beau. Mais, au-delà de la beauté, il peut recourir à une thématique ou à un engagement. Ce qui veut dire qu'il est écrit selon sa liberté ; il peut se réveiller un matin et se mettre à louer la beauté de Christopher. Vous n'allez pas le lui interdire sous prétexte que le pays va mal. C'est selon et c'est sa liberté

LCK : Avez-vous une autorité de régulation des écrivains ?

Richard Ali : Non. Nous n'avons pas d'organe régulateur. Néanmoins, il y a des structures qui fédèrent les écrivains pour la pro-



motion du secteur et des œuvres de ces derniers. Il y a une structure qui naîtra sous peu, l'Association des écrivains congolais, mais qui ne sera pas un organe régulateur. Donc, il n'y a pas un organe qui est là pour sanctionner tel ou tel autre parce qu'il aurait mal écrit une phrase ou un texte quelconque. Il faut rester dans le contexte des écrivains comme artistes. Et l'artiste, c'est la liberté, qui doit être totale. Il faut arriver à libérer l'homme, en enlevant de la tête des gens cet esprit de sous-tutelle. Il faut quitter cette société qui vit des sanctions. Mais en ce qui concerne les artistes, il y aura peut-être une loi, je tiens à préciser, la loi sur le statut d'artistes. Peut-être que là le législateur aura à penser dans ce sens mais aussi je ne pense pas que les artistes verront les choses de

cette manière.

LCK : Y a-t-il un nouveau roman sous votre plume en vue ?

Richard Ali : Le tout prochain roman de Richard Ali va s'intituler *Et les portes sont des bouches*. Ça, c'est une confiance que je vous fais. Vous l'aurez d'ici avant l'année prochaine. En attendant, contentez-vous de « Ebamba Kinshasa makambo »

LCK : Un mot de la fin ?

Richard Ali : Merci beaucoup M. Christopher Khonde pour cette opportunité. Merci aux lecteurs du *Courrier de Kinshasa* et à ceux de Richard Ali ainsi qu'à nos prochains lecteurs

Christopher Khonde



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DISTINCTION

Félix Tshisekedi parmi les 25 acteurs les plus influents de l'énergie en Afrique

Nommé par la Chambre africaine de l'énergie, le président Félix Tshisekedi fait partie des vingt-cinq leaders de l'industrie de l'énergie pour 2021.



Félix Tshisekedi

La deuxième liste annuelle des vingt-cinq meilleurs Movers and Shakers de la Chambre africaine de l'énergie fait partie de son rapport Africa Energy Outlook 2021 et dresse le profil des

personnes clés qui devraient avoir un impact significatif sur l'industrie de l'énergie en Afrique en 2021. Ces dirigeants, expliquent-ils, ont démontré leur efficacité pour permettre

la réalisation de grands projets et devraient jouer un rôle clé dans la transformation du pétrole et du gaz dans leur pays ou dans la région. Félix Tshisekedi fait partie des trois

présidents de la République, figurant sur cette liste, avec le président angolais João Lourenço et le président nigérian, Muhammadu Buhari. « La République démocratique du Congo reste parmi les pays africains les plus pauvres en matière d'accès à l'énergie. À son arrivée au pouvoir, le président Tshisekedi s'est donné pour priorité de diversifier davantage le mix énergétique du pays et d'apporter de nouveaux investissements et technologies dans les projets d'infrastructure énergétique existants et à venir. Sous sa direction, le Congo pourrait non seulement ouvrir la voie à l'une des plus grandes centrales hydroélectriques du monde, Inga III, mais aussi devenir une nouvelle frontière émergente du gaz en Afrique si l'environnement adéquat est mis en place pour explorer et monétiser davantage les réserves d'hydrocarbures du pays », explique la Chambre africaine de l'énergie.

Premier sommet sur l'investissement dans l'énergie et les infrastructures

Du 21 au 22 septembre 2021 à Kinshasa, explique-t-on, Africa Oil & Power (AOP), en partenariat avec la Chambre africaine de l'énergie, va

organiser le tout premier sommet sur l'investissement dans l'énergie et les infrastructures de la RDC. « Avec un potentiel non réalisé dans tous les domaines de l'économie, le développement de la RDC nécessite des investissements massifs. AOP accueille dans le pays les entreprises américaines, chinoises, européennes et africaines de l'énergie, des mines, de la construction et de l'électricité », fait-on savoir.

En produisant le sommet sur l'investissement dans l'énergie et les infrastructures de la RDC, indique-t-on, AOP s'est engagé à amener les investissements directs étrangers en RDC et à faciliter les projets de la nouvelle administration, en place depuis 2019, ainsi que des acteurs tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et d'autres en améliorant l'accès à l'électricité, en renforçant les capacités et en créant des emplois. « AOP encourage une collaboration intersectorielle entre les entreprises de logistique, d'électricité, de pétrole et de gaz, d'exploitation minière, d'ingénierie et de construction pour apporter de nouvelles solutions et permettre la croissance en RDC », font savoir les organisateurs.

Patrick Ndungidi

VIE DES PARTIS

Dorothee Gizenga lance le processus de réunification du Palu

La coordonnatrice de la commission chargée d'organiser le congrès, Dorothee Gizenga, en appelle à tous les cadres et militants du Palu pour un congrès inclusif qui permettra de redonner à ce parti sa force et la place qui lui revient dans l'échiquier politique national.

Le Parti Lumumbiste unifié (Palu) a tenu, le 19 novembre, à l'espace Kage à Limete, une matinée politique au cours de laquelle la coordonnatrice de la commission chargée d'organiser le congrès de cette formation politique a appelé tous les cadres et militants du parti cher au patriarce Antoine Gizenga Fundji à se mettre autour d'une table en vue d'engager l'action de la réunification de ce parti. « Nous avons commencé aujourd'hui ce processus de réunification », a prévenu Dorothee Gizenga.

Etalant une sorte de tapis rouge pour Dorothee Gizenga, le modérateur du jour, Makina, a rappelé certaines paroles du patriarce Gizenga Fundji : « Si le Palu existait dans la durée, c'est parce qu'il l'avait dirigé sur la base du respect des principes et de la discipline. Et ce n'est pas grâce aux cadres mais grâce à la base et aux militants... » Celui-ci a également accusé les cadres du Palu d'être à la base de la division au sein de cette formation politique. « Si les cadres du Palu voyagent aujourd'hui pour l'Occident ou roulent en voiture, c'est grâce au sacrifice des militants. Mais aujourd'hui ils ont oublié ce sacrifice du sang des militants », a-t-il dit.

Respects à la mémoire et aux œuvres des pères fondateurs du Palu

S'appuyant sur les paroles de son père, Dorothee Gizenga a rappelé

aux centaines des militants, des cadres de base et des hauts cadres du Palu réunis à cette occasion que ce parti appartenait à la base et non aux cadres. C'est pourquoi, a-t-elle expliqué, la base est associée au lancement de ce processus de réunification du parti.

Dénonçant le congrès tenu le 11 novembre ainsi que les assises organisées par une autre frange de cadres du Palu, Dorothee Gizenga fait observer que les véritables lumumbistes ne pouvaient pas cracher sur la mémoire et les œuvres des pères fondateurs de cette formation politique. Jurant sur l'unité du Palu, la fille de Gizenga, qui fédère autour d'elle une bonne majorité de cadres ainsi que presque l'intégralité de la base de ce parti, fustige ce qu'elle qualifie de tricherie organisée avec ce que la bande de Willy Makiashi a appelé un congrès, tenu avec les non-militants du Palu. Ce qui la conduit à lancer un défi à ce cadre du parti, au cours d'un débat télévisé. « Quand est-ce que Willy Makiashi pouvait-il devenir secrétaire général du Palu. Ils avaient peur de regarder la vérité en face. C'est pourquoi ils ont organisé cette tricherie qu'ils ont appelée congrès. Je le défie même de venir faire un débat télévisé avec moi. Je l'invite, avec toute sa tricherie comme secrétaire général du Palu dans un débat télévisé avec moi. Sûre de notre vérité, je n'ai pas peur de les nommer.



Dorothee Gizenga devant les cadres et militants du Palu/Adiac

Le peuple vaincre et va exclure les gens qui ne respectent pas la vision et les valeurs du Palu », a-t-elle appuyé.

Le Palu est ici

« Le Palu, c'est nous et non eux », a indiqué Dorothee Gizenga, dont la parole a été entrecoupée, à plusieurs reprises, par des cris, des acclamations et des chants d'animation entonnés par la foule composée des militants venus à travers la ville-province de Kinshasa, qui ont pris d'assaut la salle Kage à cette occasion. Malgré son assurance d'avoir la base et les cadres du vrai Palu derrière elle, Dorothee Gizenga ne s'est pas refusée de battre le rappel des troupes. Elle a grandement ouvert les portes de

cette formation politique à tous les « égarés » en vue de reconstituer la force du Palu. « Nous avons initié cet échange pour consacrer la réunification du parti qui commence ici, avec vous, la base. Même si vous avez été au congrès du 11 novembre ou aux assises du centre Nganda, vous avez été égarés, nous vous appelons à rejoindre la maison, votre maison, le Palu », a-t-elle dit.

Pour la coordonnatrice de la commission d'organisation du congrès nommée par le feu secrétaire général par intérim, Lugiz Gizenga, la seule façon de remplacer un secrétaire général au Palu, c'est à l'issue du congrès. Notant que les assises du 11 novembre ne sont pas considérées par le Palu comme

un congrès, elle en appelle à tous les cadres et militants de ce parti politique, de rejoindre le « bateau » pour l'organisation d'un véritable congrès « inclusif » qui permettra aux disciples de Lumumba et de Gizenga de se choisir un secrétaire général qui va conduire à la destinée de ce parti. C'est pourquoi elle en appelle aussi à ceux qui sont avec elle à ne pas fermer la porte à tous ceux qui veulent regagner le bercail. « Laissez entrer tout celui qui veut revenir pour que nous puissions dialoguer. Prochainement, pas de bagarre à la porte », a-t-elle recommandé.

Appuyant cette démarche, les cadres et militants du Palu ont également fait une déclaration politique dans laquelle ils soutiennent ce processus de « réunification » de leur parti politique qui devra aboutir à un congrès inclusif. Tout en rejetant le congrès du 11 novembre et les travaux du centre Nganda, ceux-ci exhortent l'autorité morale du Front commun pour le Congo, à ne pas reconnaître les conclusions de ce dit congrès, moins encore ces assises du centre Nganda. Reconnaître ce congrès serait, selon eux, vouloir la mort du Palu. Ils disent également attendre de tous les cadres et militants du Palu à se joindre à cette dynamique conduite par Dorothee Gizenga, en vue de redonner à ce parti sa force et la place qui lui revient dans l'échiquier politique national.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT

Les services de la DDEPSA informatisés

Afin d'améliorer la qualité des services de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (DDEPSA) de Pointe-Noire, une salle informatique affectée au service des examens et concours a été inaugurée le 17 novembre.

L'inauguration de la salle multi-média de la DDEPSA, fruit de la collaboration avec la société Cyber Matic Group et son système d'information en ligne E-School répond aux exigences d'informatiser et de sécuriser le travail effectué par les équipes dudit service. Grâce à cet outil informatique moderne, le service des examens et concours pourra disposer d'une base de données fiables des écoles publiques et privées de Pointe-Noire, s'assurer d'une meilleure traçabilité des dossiers des candidats inscrits aux différents examens d'Etat.

Pour Gilles Osseté, directeur général de Cyber Matic, à travers cette action, Cyber Matic qui est au service de l'école congolaise notamment à Brazzaville depuis quelque temps afin d'améliorer et optimiser les méthodes de travail pour un meilleur rendement, va accompagner la DDEPSA de Pointe-Noire dans cet objectif. Cela se traduit par la dotation d'une infrastructure informatique moderne composée d'un serveur qui va servir à la centralisation des données de toutes les écoles et de tous les élèves du département de Pointe-Noire.

Cet outil de gestion dénommé E-School va faciliter entre autres le travail de suivi administratif et pédagogique des structures sous tutelle, l'interconnexion entre les structures sous tutelle et la DDEPSA sans oublier le règlement de l'épineux problème de transhumance lors des transferts et inscriptions scolaires aux examens d'Etat. « Nous avons aidé aussi à mettre une salle infor-



Une vue de la salle informatique de la DDEPSA. Crédit photo Adiac

matique qui compte aujourd'hui six ordinateurs pour le travail du personnel de maîtrise du département, un réseau informatique a également été mis en

place pour faciliter le travail collaboratif et le partage d'informatisation des données en temps réel. Une connexion internet a été aussi mise en place pour per-

mettre à la DDEPSA de recevoir les données en provenance de diverses écoles du département de Pointe-Noire, ce qui va permettre de réduire le temps nécessaire

« Nous avons aidé aussi à mettre une salle informatique qui compte aujourd'hui six ordinateurs pour le travail du personnel de maîtrise du département, un réseau informatique a également été mis en place pour faciliter le travail collaboratif et le partage d'informatisation des données en temps réel. Une connexion internet a été aussi mise en place pour permettre à la DDEPSA de recevoir les données en provenance de diverses écoles du département de Pointe-Noire, ce qui va permettre de réduire le temps nécessaire dû à la collecte des données des apprenants et des écoles »

dû à la collecte des données des apprenants et des écoles », a-t-il indiqué.

Avec E-School, Cyber Matic propose des solutions de gestion de l'école congolaise et répond à ses attentes notamment dans la maîtrise des effectifs scolaires, du fichier du personnel administratif et pédagogique, dans la production et transmission en temps réel des documents de la scolarité, dans la gestion du patrimoine et des infrastructures. Quant aux parents, également associés au projet qui allie simplicité et efficacité, ils participent ainsi dans le processus d'apprentissage de l'enfant en recevant en temps réel les informations de l'évolution de l'enfant dans des délais raisonnables et peuvent ainsi apporter des actions correctives nécessaires le cas échéant.

Après la visite des infrastructures et la démonstration du logiciel E-School, satisfait, Habib Mité, chef de service examens et concours à la DDEPSA, a déclaré : « Avec de telles initiatives, nous sommes sûrs d'avoir la possibilité de pouvoir tant soit peu répondre aux attentes des parents d'élèves de plus en plus exigeants ». Signalons que le logiciel E-School a déjà été expérimenté à Pointe-Noire au collège Moe-Poaty et au lycée Alexandre-Honoré-Paka. Il est en cours d'installation dans quatre autres établissements scolaires publics, notamment le CEG 30 Mars, le lycée 3 Glorieuses, le CEG 3 Glorieuses, le lycée Pointe-Noire 2.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX

Bientôt la mise en place de la Fédération de sambo

L'assemblée générale constitutive de la Fédération congolaise de sambo est convoquée, le 22 novembre, au complexe sportif de Pointe-Noire. La décision a été prise à l'issue de la réunion du bureau du comité national de la discipline présidé par Arnaud Ndengué.

Après plus de sept ans de sa pratique au Congo, cinq ans de la mise en place du premier comité national de la discipline dans la ville océane et deux ans après la campagne de vulgarisation de cet art martial dans les départements du pays, la mise en place d'une fédération s'est imposée. Réunis le 17 novembre dans la ville océane, les membres du bureau du comité national de sambo ont décidé de convoquer l'assemblée générale constitutive de la Fédération le dimanche 22 novembre conformément à la loi portant organisation et développement des activités physiques et sportives, aux statuts de l'association congolaise de sambo, à la circulaire n°0455/MSEP-CAB/DGS-DAS du ministère des Sports et de l'Éducation physique relative à la convocation des assemblées générales.

Soulignons que le sambo, art martial russe, est actuellement pratiqué dans six départements du Congo, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Bouenza et Niari. D'où la nécessité de mettre en place sa Fédération qui aura pour siège Pointe-Noire contrairement à toutes les fédérations sportives qui sont basées à Brazzaville.

Charlem Léa Itoua

MUSIQUE

L'artiste Jah Thiano se produira au Cameroun

Le reggaemen congolais Jah Thiano livrera, le 17 décembre, un concert international à Yaoundé au Cameroun.

Organisé par le Concept artistes internationaux, ce concert qui aura lieu dans la salle des fêtes « Geris » intervient après la longue tournée ouest-africaine organisée par l'artiste musicien qui a sillonné près de cinq pays de l'Afrique occidentale. De son vrai nom Rech Thiano, Jah Thiano est le leader du groupe de musique Makéda et responsable de la fondation éponyme. Après ses premiers pas en musique religieuse, Jah Thiano commence à écrire les textes de rap. Il joue du rap et crée son propre groupe dénommé Antidote en 2004. Persuadé qu'il n'était pas fait pour



le hip-hop en 2005, par le biais d'un artiste reggae éthiopien, Jah Thiano découvre le reggae qui assouvait sa passion musicale en ayant

comme icône Bob Marley. Il intègre le mouvement Rastafari qu'il a toujours défendu. Ses messages, il les livre en bembe, lingala, lari, français et de temps à autre en anglais et bambara. L'artiste musicien est aussi engagé dans la défense des enfants déshérités. Il y a trois ans, il a sorti un maxi single « Sauvetage » où il plaide pour la protection des droits de l'enfant. À Pointe-Noire où il réside, de nombreuses associations et ONG chargées des enfants tels le Samu social, ASI, Village Mwana travaillent avec lui dans divers projets. Son ambition est de faire connaître davantage la musique reggae en général et congolais en particulier. Une musique, aime-t-il répéter, moralise et éduque la société.

Hervé Brice Mampouya

CONGO-ONU

François Louceny Fall reçu à Brazzaville

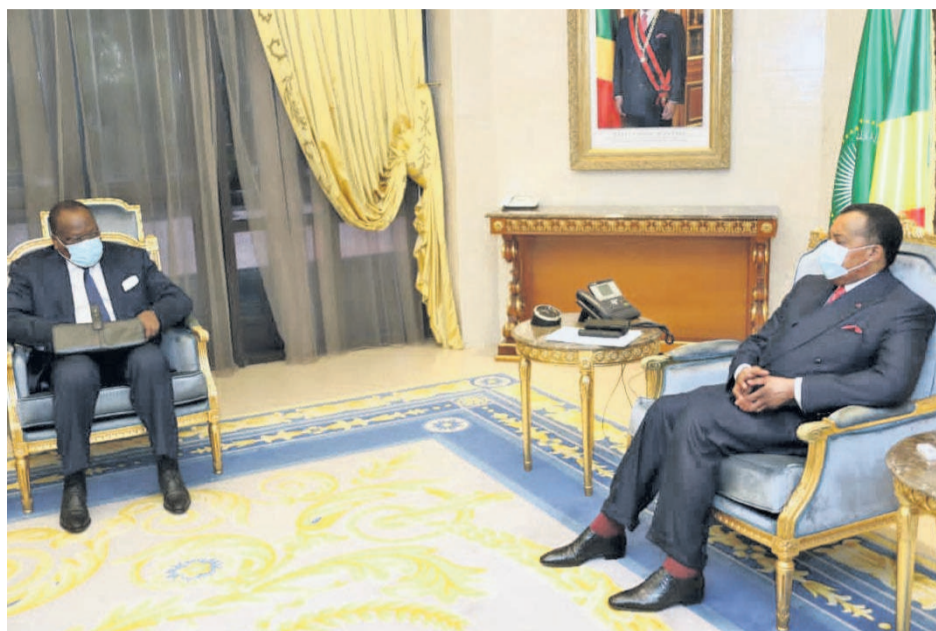
Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, François Louceny Fall, a été reçu le 18 novembre par le président Denis Sassou N'Guesso. Les deux personnalités ont échangé sur un certain nombre de questions liées à la situation politique nationale et sous-régionale.

L'émissaire onusien a précisé à l'issue de l'audience que leur entrevue a porté sur « les entretiens que nous avons eus avec les différentes composantes politiques concernant la tenue de la prochaine élection présidentielle, surtout aussi des consultations politiques qui seront organisées à Madingou ».

Hormis la présidentielle de 2021, le peuple congolais est également tenu d'aller aux urnes en 2022 dans le cadre des élections législatives.

« Nous avons reçu du chef de l'Etat des informations utiles qui nous rassurent que les élections vont se dérouler de manière apaisée », a déclaré François Louceny Fall.

Il a salué l'élection du chef de l'Etat congolais à la présidence tournante de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Le



Denis Sassou N'Guesso et François Louceny Fall lors de l'audience

président Denis Sassou N'Guesso va ainsi succéder à son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba, à l'issue du sommet des chefs d'Etat de la communauté, prévu le 27 novembre à Libreville.

« Nous nous félicitons d'avance de la présidence congolaise en la personne du président Denis

Sassou N'Guesso, qui a déjà donné beaucoup pour les réformes de la CEEAC, aussi du rôle particulier qu'il joue dans la résolution des crises dans la région des grands lacs, mais aussi en Centrafrique et en Libye », a indiqué François Louceny Fall.

Rédaction

HYDROCARBURES

Perenco produit 80 000 barils par jour au Congo

La production pétrolière journalière de la compagnie Perenco en République du Congo est estimée à 80 000 barils par jour, a indiqué le 18 novembre à Brazzaville le président de ce groupe franco-britannique, François Perrodo, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso. « Aujourd'hui, Perenco produit 80 000 barils par jour au Congo. Malgré la crise sanitaire, nous avons eu plusieurs succès cette année avec le renouvellement du contrat Emeraude signé il y a six mois », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Il y a également l'attribution d'un nouveau contrat que nous avons récupéré en avril dernier et que nous espérons bientôt pouvoir engager un nouveau programme de forage et d'investissement pour les vingt prochaines années ».

François Perrodo est venu faire le point des activités de Perenco au chef de l'Etat congolais. Selon lui, la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus présente des impacts négatifs sur les activités de Perenco au Congo.

Rédaction

DÉPARTEMENT DU KOUILLOU

La réserve de biosphère de Dimonika menacée de disparition

La déforestation de la réserve de biosphère, dans le district de Mvouti, département du Kouilou, s'étend sur environ 25 hectares. Des excavations profondes liées à l'utilisation de détecteurs de métaux dans le cadre de l'orpaillage artisanal en sont la cause, selon le constat fait par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Le ministre en charge de la Recherche scientifique a effectué une visite technique à la station de recherche bioécologique et forestière dans la zone de biosphère de Dimonika. « Il en résulte une perte de la couverture végétale provoquant la destruction des habitats susceptibles d'abriter la diversité animale, exposant le sol à l'érosion et une forte turbidité des eaux », a fait remarquer le Dr Ange Zassi Boulou, chercheur herpétologiste à l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles. La vie aquatique, semi aquatique et même terrestre subit des impacts négatifs de ce phénomène. L'eau quant à elle, risquera de ne plus être utilisable pour les usages courants de la population.

En effet, dans la zone de biosphère constituée, entre autres, des verges à mascottes et les chantiers d'orpaillage artisanal pour un diagnostic de l'environnement forestier de cette biosphère visitée par le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, des orpailleurs congolais et étrangers s'y

sont retranchés et utilisent les détecteurs des métaux. Ce qui entraînerait un désastre écologique caractérisé par la destruction des cultures vivrières et des vergers fruitiers en dehors du retournement lithologique qui rend impropre le sol à l'agriculture et pose des problèmes de la réhabilitation des zones dégradées.

« En raison de la taille de la trouée, de l'endroit déforesté, il serait difficile d'entreprendre une action de réparation. S'il faut de la recherche afin de planter des arbres, il faudrait encore que l'on sache quelles sont les espèces qui s'adaptent dans les conditions où la terre a été retournée. Le délai pour avoir à nouveau une végétation à cet endroit est de 20 à 30 ans », a expliqué le Dr Jean Pierre Kampe, spécialiste de l'écologie forestière à l'Institut de recherche forestière.

Recommandations

Les experts congolais qui ont accompagné le ministre en charge de la Recherche scientifique ont formulé quelques recommandations. Celles-ci soulignent que le



Le ministre Coussoud-Mavoungou dans la zone de biosphère/DR

gouvernement doit réglementer l'orpaillage artisanal en procédant au recensement des campements d'orpailleurs originaires de plusieurs pays d'Afrique. Il est aussi question d'interdire l'utilisation des motopompes et des détecteurs de métaux...

Il convient de rappeler que le sous-préfet de Mvouti, Joseph Ndedi, avait déjà pris une note interdisant l'orpaillage à base des détecteurs des métaux. « J'ai rencontré une résistance dans

l'application de cette décision parce que c'est l'activité principale des populations de cette zone, il faudrait donc trouver des mesures d'accompagnement », a-t-il suggéré.

Pour sa part, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a appelé la population de Dimonika à prendre conscience des dégâts liés à l'orpaillage artisanal. Aux agents des eaux et forêts installés dans le village, le ministre a rappelé l'obligation

d'appliquer et de faire appliquer la loi sur la préservation de la biosphère.

En rappel, la station de recherche forestière de Dimonika avait été créée en 1982 pour évaluer la pression de l'homme sur l'environnement et éventuellement proposer des solutions correctives par rapport à cette pression de l'homme sur la nature. La réserve de biosphère du village, quant à elle, avait été créée en 1988.

Rominique Makaya